

**DOSSIER USAGER ASSAINISSEMENT :
DEMANDE DE CONTRÔLE**

D'un dispositif d'assainissement *: non collectif collectif
Demande en tant que *: propriétaire mandataire

A renvoyer à Réseau 31 au moins quinze jours avant la date souhaitée du rendez-vous.
Cette demande doit être obligatoirement être accompagnée de la fiche personne dûment renseignée.

Coordonnées de votre Pôle de Contrôle de l'Assainissement :

Centre de Grenade Réseau 31 1475 rue du Port Haut 31330 GRENADE SUR GARONNE Tél : 05.62.79.82.22	Centre de Saint-Gaudens Réseau 31 657 chemin de la Graouade 31800 SAINT-GAUDENS Tél : 05.62.00.72.80	Centre de Toulouse Réseau 31 3 rue André Villet ZI de Montaudran 31400 Toulouse Tél : 05.61.17.30.84
Pôle contrôle de l'assainissement / Tél : 05 61 17 30 84 / Courriel : anc@reseau31.fr		

Le dispositif d'assainissement a-t-il déjà été contrôlé ? OUI NON
Si oui : n° de dossier : _____

Adresse de l'installation à contrôler *:



* : champs obligatoires

Étage, appartement, porte : _____
 Numéro : _____ bis, ter : _____ Voie (rue de) : _____
 Lieu-dit : _____
 Boîte postale : _____ Cedex : _____
 Code postal : _____ Commune : _____

Références cadastrales *:

Section : _____ Numéro de parcelle : _____ Surface : _____

Pour rappel, le propriétaire *:

Nom, prénom *: _____
 Téléphone *: _____
 Courriel : _____

Si mandataire :

Nom, prénom *: _____
 Téléphone *: _____
 Courriel : _____

**Je demande et j'autorise Réseau 31 à effectuer sur ma propriété le contrôle des ouvrages d'assainissement.
Je m'engage à régler la redevance d'assainissement correspondante au tarif en vigueur.**

Fait le : _____ à : _____ Signature(s) :

IMPORTANT : Les ouvrages d'assainissement doivent être accessibles et lorsqu'ils nécessitent un outillage particulier (clé propre au fabricant par exemple) pour permettre leur ouverture le propriétaire devra le tenir à disposition de RESEAU31. Le propriétaire doit tenir à la disposition de RESEAU31 tout document concernant directement ou indirectement le système d'assainissement (plan, factures, rapport de visite, ...) nécessaire ou utile à l'exercice du contrôle. En cas de difficultés d'accès aux ouvrages, le constat ne sera établi que sur la base des éléments probants (photos, factures, plan de recollement, bons de vidange).

TARIFS 2017	Assainissement Non Collectif	Capacité du dispositif	Montant HT	Montant TTC
		< ou = à 20 Equivalents-Habitants	165,58 €	182,14 €
Assainissement Collectif	> à 20 Equivalents-Habitants	333,46 €	366,81 €	
	si 1 logement raccordé sur la boîte de raccordement :	165,58 €	182,14 €	
	si plusieurs logements raccordés sur la boîte de raccorde	333,46 €	366,81 €	